

Le SABATIN au fil du temps n°2

Mesdames et Messieurs,

Que d'eau, que d'eau. Les seuls avantages que nous tirons de ces pluies incessantes sont que, d'une part, les nappes phréatiques ont retrouvé leur niveau normal et que d'autre part, nous avons pu vérifier, n'en déplaise aux méchantes langues, que la construction de l'école ne s'est pas faite dans la zone inondable.

C'est avec un plaisir toujours renouvelé que le Conseil municipal a reçu les Sabatins à l'occasion des vœux.

Bravant le froid, vous êtes venus nombreux à cette manifestation.

Yves Fournier, Président de la Communauté de Communes, Marc Domece, Conseiller Général, Nelly Fandard Schmite, Maire de Vulaines, Roger Bruggeman, Maire de Bérulle ainsi que Christelle Simon, Directrice du RPI, étaient eux aussi des nôtres.

Le Conseil Municipal par ma voix tient à remercier ces personnalités qui prennent de leur temps pour partager avec nous ce moment convivial.

Après les discours, nous avons prolongé ce moment d'échange autour du verre de l'amitié.



Les festivités en ce début d'année ne se sont pas arrêtées là, puisque Saint Benoist Animation emmené par sa Présidente Céline a réuni les Sabatins à l'occasion du traditionnel repas de la « Galette » des rois.

La salle était comble, l'ambiance joyeuse et les participants contents de se retrouver autour d'un délicieux repas. Le temps comme d'habitude était à la pluie.



Le 31 janvier, le Conseil Municipal s'est réuni afin de délibérer entre autres sur les points suivants.

- Gestion du matériel de la salle des fêtes

Le Conseil a constaté que le matériel (verres, assiettes, etc) appartient à l'Association « Saint Benoist Animation » alors que la Commune entretient le bâtiment, le gros matériel, loue la salle et la nettoie après chaque location.

En accord avec l'Association, c'est donc maintenant la Commune qui va gérer complètement la salle des fêtes.

Sandrine reçoit les demandes de location.

Maryvonne donne les clés, met à la disposition le matériel nécessaire et fait l'état des lieux avant et après, lors de la remise des clés du local qui doit être rendu propre.

- Création d'un lotissement aux Cornées

Notre population diminue, peu de jeunes arrivent, les nôtres partent et pourtant la population qui forme le R.P.I augmente.

	En 2008	En 2012
Bérulle	256 habitants	268 habitants
Planty	192 habitants	214 habitants
Rigny le Ferron	383 habitants	384 habitants
Vulaines	227 habitants	243 habitants
Saint Benoist	239 habitants	237 habitants

Aujourd'hui, les problèmes d'eau sont réglés, personne dans la commune ne se plaint d'un manque de pression.

Les terres des Cornées ont été achetées aux agriculteurs concernés et sont constructibles puisqu'inscrites dans le périmètre de notre Carte Communale.

Le « Groupement Scolaire » a été construit.

Afin d'enrayer la baisse de notre population, le Conseil a donné son accord pour la création aux Cornées d'un lotissement.

Pour ce projet, il a été décidé de déléguer la maîtrise d'ouvrage à un organisme habilité.

Le maître d'ouvrage délégué retenu aura la charge d'organiser l'appel à projet auprès de différents architectes paysagers.

Le projet d'aménagement de la parcelle des Cornées devra être global quant à sa réalisation qui se fera par tranche (viabilisation de 5 ou 6 terrains)

- Partenariat avec la Caisse d'Epargne

Depuis quelques années déjà, la Caisse d'Epargne Lorraine Champagne Ardennes s'associe au bonheur des parents en leur offrant, à la naissance de leur enfant, un chèque-cadeau naissance de 20 € à valoir sur l'ouverture du livret A de l'enfant.

Par convention avec la Caisse d'Epargne, notre Commune doublera ce montant à la condition que parents et enfants résident à Saint Benoist.



Lors des intempéries de cet hiver, Fabien et Franck aidés par Jean Paul et Jean Paul étaient présents pour vous aider à circuler en salant et déneigeant la voirie communale



Lors du Conseil du 25 février, la réforme du rythme scolaire a été abordée.

Bien que ce sujet soit du ressort exclusif du SIVOS des Cinq Vallées puisque les communes concernées lui ont délégué cette compétence, il était bon de connaître l'avis de votre Conseil. Cette réforme semble avoir été faite dans la précipitation, sans véritable concertation avec les élus qui néanmoins devront dans leurs budgets à venir tenir compte de l'impact financier d'un tel changement. Ce sont les Communes qui doivent organiser les modalités d'accueil des enfants puisqu'ils sont sous leur responsabilité lors du temps éducatif soit $\frac{3}{4}$ h par jour. De plus, il nous a été demandé d'avoir dès le mois de septembre un projet afin d'éduquer les élèves à une ou plusieurs disciplines sportives et culturelles. Enfin le Conseil Général nous a fait savoir qu'il ne pourrait assurer cette année le transport des enfants le mercredi.

Nous ne sommes donc pas en capacité de mettre sur pied un tel changement en si peu de mois, nous ne savons pas si les enfants devront déjeuner à la cantine le mercredi ne connaissant pas les futurs horaires de cars, nous n'avons pas le personnel adéquat, etc.....

Le Conseil préconise que lors de la prochaine assemblée du SIVOS, qui réunira, outre les Maires du RPI, les représentants des parents d'élèves mais aussi les enseignantes, nous repoussions la mise en place de cette réforme en 2014.

Le SIVOS lors de sa réunion de Conseil du 07 mars a décidé à l'unanimité de reporter la réforme des rythmes scolaires en 2014



Le temps a été maussade, cela vous a sans doute donné envie de venir au théâtre.

Notre salle des fêtes était comble pour recevoir COME 10. Cette troupe qui vient à St Benoist depuis plus de 20 ans nous a interprété cette année une comédie de Franck Didier « Atout Cœur ». Spectacle drôle, voir hilarant, si j'en juge les rires dans la salle. Les personnes présentes ont très certainement passé un très bon après midi



A l'entracte, pâtisseries et boissons étaient proposées aux spectateurs



Tous les ans au mois de mars, les Conseils Communaux ou Syndicaux votent le budget. Nous n'avons pas dérogé à la règle et le budget du SIVOS des Cinq Vallées a été voté à l'unanimité par l'ensemble des Communes formant le RPI

SIVOS Budget 2013

C'est le syndicat qui gère le fonctionnement des écoles

- Dépenses de fonctionnement : 155 000 € ont été actés dont 94 000 € en frais de personnel (Personnel de cantine, garderie, ATSEM et femmes de ménage)

Le budget de dépenses de fonctionnement est en hausse par rapport à 2012 du fait de l'augmentation importante des charges de personnel dû à la réorganisation du RPI. Ce poste représente 60 % des dépenses de fonctionnement.

104 enfants sont scolarisés dans le RPI, les Communes abondent à hauteur de 79 647 € ce qui représente un coût par enfant de 766 €.

Ce chiffre bien qu'élevé est dans la moyenne des autres organisations semblables à la nôtre.

La réforme des rythmes scolaires inévitable en 2014 va engendrer une dépense supplémentaire d'environ 15 000 € essentiellement affectée aux charges de personnel.

SIVU Budget 2013

C'est le syndicat qui gère la construction scolaire

La construction est maintenant finie depuis presque un an et nous soldons les factures des différents intervenants.

- Les dépenses de fonctionnement se montent à 47 000 € essentiellement en remboursement d'intérêts d'emprunt, de chauffage et d'électricité

- Les dépenses d'investissement sont principalement concentrées sur les restes à payer aux entreprises 100 000 € et le remboursement du capital des emprunts 23 000 €.

COMMUNAUTE DE COMMUNES Budget 2013

Suite au vote du budget de la Communauté de Communes, il a été décidé de reconduire pour 2013 les taux d'imposition 2012.

Taxe d'habitation : 3,55 %

Taxe foncière : 2,98 %

Taxe foncière non bâtie 3,36 %

Taxe foncière des entreprises 2,75 %

Taxe des ordures ménagères 13,69 %

COMMUNE budget 2013

- Vote du Compte Administratif 2012 et affectation des résultats

Monsieur Jean Paul CARRE, 1^{er} Adjoint, a présenté au Conseil le Compte Administratif 2012.

Fonctionnement :

Résultat de l'exercice	+ 95 590,08 €
Résultat antérieur reporté	+ 198 865,21 €
Transfert de résultat (AFR)	<u>11 276,44 €</u>
Soit un excédent de fonctionnement de	305 731,73 €

Investissement

Solde antérieur	- 16 175,70 €
Dépenses 2012 non réglées	- 84 000,00 €
Besoin de financement de	<u>100 175,70 €</u>

Au vu de ces résultats, le Conseil a décidé d'affecter ceux-ci de la façon suivante

En recette d'investissement	100 175,00 €
En recette de fonctionnement	<u>205 556,00 €</u>
	305 731,73 €

L'excédent de fonctionnement du compte administratif, ressort à 305 731,73 € desquels, il y a lieu de déduire les dépenses engagées en investissement et non réglées sur l'exercice 2012 pour un montant de 100 175,70. C'est donc un excédent net à reporter sur le budget 2013 de 205 556,03 €.

Principaux Investissements 2013

- Frais d'étude pour la création du lotissement : 12 000,00 €
 - Plantations et aménagement de terrain : 4 100,00 €
 - Agrandissement du point lecture salle des fêtes : 10 800,00 €
 - Aménagement du parking de l'école/salle des fêtes
 - Assainissement eaux pluviales salle des fêtes
 - Réfection voie communale rue de la Chapelle
 - Matériel roulant : 27 000,00 €
- } 47 100,00 €

Le montant global des investissements est de 125 000,00 € auxquels il faut ajouter les dépenses 2012 non réglées pour un montant de 100 175,00 €.

Nous avons décidé d'agrandir la nouvelle bibliothèque en joignant au module existant un autre module ce qui permettra de déplacer l'ensemble du point lecture, permettant ainsi à ceux qui s'en occupent de maintenir une seule ouverture par semaine, le lundi.

Devant le nombre de véhicules stationnant à la salle des fêtes, le goudronnage du parking est devenu une nécessité. Nous profiterons de ces travaux pour canaliser l'évacuation de l'eau de pluie dans tout ce secteur en aménageant le fossé rue des Marais/salle des fêtes.

Nous avons beaucoup de soucis avec le tracteur ISEKI acheté il y a maintenant 3 ans. Il ne nous a jamais donné satisfaction, beaucoup de pannes, peu importantes mais répétitives, Nous allons donc le changer cette année et prendre pour le remplacer un KUBOTA. De plus, nous allons changer notre tonne à eau qui a fait plus que son temps puisqu'elle appartenait à l'origine à Monsieur Bossens, reprise par Pierre, qui l'a donnée ensuite à la Commune.

TAUX D'IMPOSITION 2013

Au vu de l'excédent constaté lors du vote du Compte Administratif et des investissements à réaliser en 2013, le Conseil décide à l'unanimité de reconduire les taux d'imposition 2012 :

Taux votés :

Taxe d'habitation :	16,16% soit	36 396 €
Foncier bâti :	13.95% soit	96 269 €
Foncier non bâti :	14.37% soit	9 253 €
Cotisation foncière des entreprises:	5.14% soit	109 240 €

Dotations de l'Etat	52 634 €
Récupération de tva	24 000 €

Encombrant 2013

La collecte des encombrants se fera cette année :

- le vendredi 07 juin

et

- le vendredi 11 octobre

Ce premier trimestre 2013 a été riche en événements. Vous êtes venus nombreux participer aux différentes manifestations organisées dans la Commune. Merci aux bénévoles. C'est un encouragement à continuer.

Le Conseil quant à lui, s'est réuni tous les mois, le budget a été voté à l'unanimité. Les travaux de rénovation du nouveau local technique avancent, il sera bientôt équipé en eau et électricité. Nous pourrons alors commencer le déménagement des garages de la Mairie.

Ce deuxième trimestre de 2013 qui commence sous le froid verra d'autres manifestations et de nouveaux travaux d'aménagement dans la Commune tels ceux de la rue de la Chapelle.

Continuez à venir aux manifestations et à vous investir. Au programme, la marche le 1^{er} mai et bien sûr le festival en Othe début juillet. Pour cette dernière programmation, les billets à prix sacrifiés seront à retirer auprès de Sandrine au secrétariat de Mairie.

Bon trimestre à vous tous

H Kerzreho